



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2024-204

PUBLIÉ LE 3 AVRIL 2024

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Service concours statutaires**

75-2024-03-27-00012 - Arrêté fixant la composition du jury du concours  
ACH externe (2 pages)

Page 3

75-2024-03-27-00013 - Arrêté fixant la composition du jury du concours  
ACH interne V2 (3 pages)

Page 6

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2024-03-27-00012

Arrêté fixant la composition du jury du concours  
ACH externe

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R. 6147-10 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 92-1098 du 2 octobre 1992 relatif à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris et modifiant le Code de la Santé Publique ;

Vu le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers ;

Vu le Décret n° 2022-1206 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre National de Gestion du 11 janvier 2022 plaçant Madame Vanessa FAGE-MOREEL en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des services centraux de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté de janvier 2024 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

## **ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1** : Le jury du concours interne sur épreuves pour l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

prévu par l'arrêté directorial n° 75-2023-11-29-00009 du 29 novembre 2023 susvisé est constitué comme suit :

**Président :**

<p><b>Paul MEMOND</b> Adjoint à la directrice de la qualité, de la gestion des risques et de l'expérience patients – Directeur référent DMU ORPHÉ</p>	<p>AP-HP – Hôpital Saint Antoine</p>
---	--------------------------------------

Agissant en qualité de représentant du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Membres :**

<p><b>Frédérique ANNANE</b> Directrice Adjointe</p>	<p>AP-HP – Hôpital San Salvador</p>
<p><b>Dounia LABHIRI</b> Chargée de la cellule de reclassement Coordinatrice des Secrétariats Médicaux Responsable Accueil des consultations externes</p>	<p>Centre Hospitalier Saint Denis</p>
<p><b>Mona AMIROUCHE</b></p>	<p>Professeur d'enseignement supérieur</p>
<p><b>Jérôme DOGBEH</b></p>	<p>Professeur d'enseignement supérieur</p>

**Sont adjoints au jury en qualité d'examineurs spécialisés :**

<p><b>Clothilde POPPE</b></p>	<p>Professeur d'enseignement supérieur</p>
-------------------------------	--

ARTICLE 2 : La directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27/03/2024

Pour le Directeur Général,  
Pour la Directrice des Ressources Humaines  
empêchée,  
Pour le Directeur du Département Développement  
des compétences  
L'Adjointe au Directeur  
**SIGNÉ**  
Marine LAMOLIE

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2024-03-27-00013

Arrêté fixant la composition du jury du concours  
ACH interne V2

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R. 6147-10 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 92-1098 du 2 octobre 1992 relatif à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris et modifiant le Code de la Santé Publique ;

Vu le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers ;

Vu le Décret n° 2022-1206 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre National de Gestion du 11 janvier 2022 plaçant Madame Vanessa FAGE-MOREEL en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des services centraux de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté de janvier 2024 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

**ARRÊTÉ**

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**ARTICLE 1** : Le jury du concours interne sur épreuves pour l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, prévu par l'arrêté directorial n° 75-2023-11-29-00009 du 29 novembre 2023 susvisé est constitué comme suit :

**Président :**

<b>Cédric FLESSELLES</b> Directeur des Affaires Economiques et Financières	Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Agence Générale des Equipements et Produits de Santé
--	--

Agissant en qualité de représentant du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Membres :**

<b>Cécile MARCHAL</b> Cadre administrative – Département Médico-Universitaire	AP-HP – Sorbonne Université
<b>Anne BOULOGNE</b> Responsable des affaires médicales	CH de Saint Denis
<b>Annie GODRIE</b>	Professeur d'enseignement supérieur
<b>Mona AMIROUCHE</b>	Professeur d'enseignement supérieur
<b>Jérôme DOGBEH</b>	Professeur d'enseignement supérieur

**Sont adjoints au jury en qualité d'examineurs spécialisés :**

<b>Clothilde POPPE</b>	Professeur d'enseignement supérieur
<b>Adel CHOUIKHA</b>	Professeur d'enseignement supérieur

**ARTICLE 2** : La directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27/03/2024

Pour le Directeur Général,  
Pour la Directrice des Ressources Humaines  
empêchée,  
Pour le Directeur du Département Développement  
des compétences  
L'Adjointe au Directeur  
**SIGNÉ**

Marine LAMOLIE

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr